

## Diplôme d'Université - Médiation

### Objectifs de la formation

Ces dernières années ont été nettement marquées par le développement des modes de résolution de conflits extrajudiciaires : médiation, conciliation, négociation etc...sont de plus en plus pratiquées et donc méritent d'être clarifiées, nécessitant une formation approfondie. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de l'application de la directive 2008/52/CE qui préconise le recours à la médiation civile et commerciale et demande explicitement la formation des médiateurs.

La médiation est un processus dans lequel un tiers neutre, impartial et indépendant favorise, dans une confidentialité totale et sous sa responsabilité, l'établissement ou la restauration du lien entre différentes parties en conflit.

Le développement de la médiation est donc un processus inéluctable et la formation en médiation devient indispensable.

Le DU Médiation de l'Ecole de Droit - Université d'Auvergne propose une formation rigoureuse et ciblée, à l'aide de modules spécialisés afin de répondre aux attentes précises des acteurs économiques et sociaux en matière de gestion de conflits et par là même offrir une formation diplômante ou qualifiante en médiation aux professionnels en exercice comme aux jeunes diplômés.

### Publics visés

Le DU est ouvert à la formation initiale et continue.

- Jeunes diplômés (Bac +3) ou en cours de Master souhaitant se former en vue d'acquérir une qualification de médiateur ou une double compétence.

- Professionnels en vue d'acquérir une compétence spécifique à la médiation : chefs d'entreprise, managers, DRH, chargés de mission, magistrats, avocats, notaires, juristes d'entreprise, psychologues, sociologues, enseignants, cadres éducatifs, travailleurs sociaux, assistants sociaux, cadres de santé etc...
- Médiateurs en exercice souhaitant compléter leurs connaissances ou les maintenir à jour , recherchant un perfectionnement ou une formation diplômante.

## **Lieu de la formation**

Ecole de Droit - 49, boulevard François Mitterrand - 63000 Clermont-Ferrand

## **Organisations des cours**

Les cours ont lieu en priorité vendredi et samedi matin. La présence est obligatoire, en tronc commun comme en modules.

## **Critères d'admission et sélection**

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme Bac + 3 de l'enseignement supérieur. Les professionnels ne justifiant pas des titres requis peuvent se porter candidats au titre de la validation des acquis professionnels.

La présélection se fait sur dossier, comportant CV et lettre de motivation. La sélection définitive a lieu après entretien avec un coresponsable pédagogique.

Une remise à niveau en droit peut être imposée aux candidats non juristes.

## **Dispense de suivre certains enseignements**

Au moment de l'examen du dossier de candidature et en fonction des études antérieures du candidat ou de son expérience professionnelle, celui-ci peut être dispensé de suivre certains enseignements.

## **Régime d'examen et validation**

Examens portant sur le tronc commun :

- Rédaction et soutenance d'un mémoire devant un jury (coresponsables pédagogiques et un invité en fonction du sujet) : coefficient 4.
- Rapport de stage : coefficient 2
- Examen final :
  1. un cas pratique portant sur le tronc commun, coefficient 3, durée 3h
  2. un sujet de réflexion portant sur le tronc commun, coefficient 2, durée 2h
- QCM portant sur l'ensemble des unités composant le tronc commun : coefficient 2, durée 1h
- Une épreuve facultative (mise en situation) : les points supérieurs à 10 sont doublés.

Le tronc commun est validé avec une moyenne de 10/20 et les notes se compensent.

Examens portant sur un module optionnel (médiation des organisations ; médiation scolaire):

- Épreuve écrite portant sur les unités du module : coefficient 3, durée 2 h
- QCM portant sur les unités du module : coefficient 2, durée 1h
- Épreuve facultative (mise en situation) : les points supérieurs à 10 sont doublés.

Le module est validé avec une moyenne de 10/20 et les notes se compensent.

### Examen portant sur le module de remise à niveau en droit

- QCM portant sur l'ensemble des enseignements : coefficient 1, durée 30 minutes.

### Délivrance du diplôme

\* Le DU s'obtient par validation du tronc commun et d'un module : médiation des organisations ou médiation scolaire. Les modules ne se compensent pas.

Pour les étudiants tenus de suivre le module de remise à niveau en droit, ce module peut être compensé avec le tronc commun exclusivement.

La mention Assez Bien s'obtient par une moyenne à partir de 12, la mention Bien à partir de 14 et la mention Très Bien à partir de 16.

\* La validation du tronc commun seul permet d'obtenir un certificat de compétence sur les fondamentaux de la médiation.

\* La validation d'un module (médiation des organisations, médiation scolaire) accessible seul, permet d'obtenir un certificat de compétence.

### Redoublement

Le redoublement est admis à titre exceptionnel sur demande motivée

### **Coresponsables pédagogiques**

Claude Borghetto – Médiatrice, Professeur de sciences économiques et sociales

Christine Lassalas – Maître de conférences en droit privé – Ecole de droit, Université d'Auvergne

## **Equipe pédagogique**

Dominique Andrieux, Directeur juridique Limagrain

Audrey Arsac, Magistrat, Tribunal d'instance de Thiers

Myriam Bacqué, Médiatrice et formatrice

Claude Borghetto, Médiatrice et enseignante

Léna Borie, Avocate, Barreau de Clermont-Ferrand

Daniel Bourret, Médiateur inter-entreprise

Nadia Chakroun, Maître de conférences en psychologie, Université Blaise-Pascal

Pierre Fabre, Directeur régional adjoint de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, et de l'emploi (DIRECCTE), responsable du pôle Travail

Murielle Fanget, Psychologue

Fabienne Ferrer, Maître de conférences associé, Ecole de droit – Université d'Auvergne

Bertrand Gardette, Conseiller principal d'éducation

Gilles Hermitte, Président du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

Jean Marc Houée, Juge aux affaires familiales, responsable du pôle famille au tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand

Christine Lassalas, Maître de conférences en droit privé, Ecole de droit – Université d'Auvergne

Sacha Leduc, Maître de conférences en sociologie, Ecole de droit – Université d'Auvergne

Alain Le Pommelec, Maître de conférences en droit privé, Ecole de droit – Université d'Auvergne

Anne-Cécile Lombardy, Directrice et déléguée régionale de l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT Auvergne)

Maxime Maury, Directeur régional de la Banque de France

Claire Migne, Psychologue

Christine Montagnon, Médiatrice

Jean Baptiste Perrier, Maître de conférences en droit privé, Ecole de droit – Université d'Auvergne

Patrick Perrotin, Président du Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand

Michel Pinet, Conciliateur de justice, Président de l'association des conciliateurs de justice d'Auvergne

Nathalie Prugne, Avocate, Barreau de Clermont-Ferrand

David Slack, Spécialiste en management interculturel

Jean Marc Taviot, Proviseur de vie scolaire

Roger Trussardi, Médiateur inter-entreprise et des marchés publics; chef de service Compétitivité, Innovation, International à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, et de l'emploi (DIRECCTE)

Nom	UE	Matières	Nb d'heures	CM
Séance de présentation générale			1	CM
<p style="text-align: center;"><b>TRONC COMMUN</b></p> <p style="text-align: center;">C.Borghetto, C.Lassalas</p> <p style="text-align: center;"><b>120 heures</b></p>	UE 1 Présentation de la médiation	Analyse sociologique du conflit	11	CM
		Les MARC : conciliation / médiation	2	CM
	UE 2 Les différentes formes de médiation	Médiation judiciaire et conventionnelle Médiation civile et pénale Médiation individuelle et collective	10	CM
	UE 3 La déontologie de la médiation	Responsabilité du médiateur La posture de tiers neutre L'impartialité La confidentialité	14	CM
	UE 4 Le processus de médiation	Cadre et déroulement d'une médiation Techniques utilisées	21	CM
		Communication verbale / non verbale, gestion des émotions, du stress, de l'agressivité Gestion des traumatismes	21	CM
		Training : mise en situation, analyse vidéos	18	CM

	UE 5 Analyse et rédaction juridique	Contrats de médiation, clauses de médiation Mise en forme, homologation Responsabilité du médiateur Effets des accords	16	CM
	UE 6 Stage (minimum 35h) et Mémoire	Rédaction et soutenance d'un mémoire		
		Suivi Mémoire	3	CM
		Recherche et suivi de stages	3	CM
<b>Module 1 (optionnel)</b>  <b>Médiation des organisations</b>  C.Borghetto, C.Lassalas  <b>50 heures</b>	UE 7 Médiation commerciale	Spécificité du tribunal de commerce	2	CM
		Présentation des principaux motifs de litiges (contrats)	3	CM
		Etudes de cas et jeux de rôles	14	CM
	UE 8 Médiation et relations sociales	Conflits du travail Présentation des prud'hommes Médiation prud'homale : le cas particulier du harcèlement moral et sexuel (analyses organisationnelle, juridique et psychologique) Training- Etude de cas	11	CM
	UE 9 Approfondissement technique	Approfondissement techniques de communication	3	CM

	UE 10 Les formes particulières de médiation	Spécificité de la médiation interne	2	CM
		La médiation du crédit : présentation et étude de cas	3	CM
		Les limites de la médiation avec l'exemple de la médiation des marchés publics	2	CM
		Médiation inter-entreprise : présentation et enjeux	6	CM
	UE 11 Médiation internationale	Problématiques interculturelles	4	CM
<b>Module 2 (optionnel)</b>  <b>Médiation scolaire</b>  C.Borghetto, C.Lassalas  <b>50 heures</b>	UE 12 Les conflits scolaires	Nature des conflits scolaires Problématiques scolaires Médiation préventive	7	CM
	UE 13 Encadrement juridique	Encadrement réglementaire : rôle des CPE et proviseur, force du règlement intérieur, limites de la médiation	4	CM
		Droit de la famille	3	CM
	UE 14 Encadrement pédagogique	Place des acteurs éducatifs dans le processus : parents, enseignants, surveillants...	7	CM
	UE 15 Poids du numérique Rôle des réseaux sociaux, cyber-harcèlement	Analyse psychologique	3	CM
		Analyse juridique	3	CM
		Les acteurs en présence	2	CM

	UE 16 Mise en place du projet	Processus de médiation Formation et profils des élèves – médiateurs Les résistances Médiation curative / préventive	14	CM
	UE 17 Les enjeux psychologiques	Gestion des émotions et des traumatismes Gestion des personnalités dites difficiles	7	CM

<b>Module</b> <b>Remise à niveau en Droit</b>  C.Borghetto , C.Lassalas  <b>15 heures</b>	Initiation au Droit	Présentation de l'organisation juridictionnelle	3	CM
		Responsabilité civile	3	CM
		Responsabilité pénale	3	CM
		Responsabilité administrative	3	CM
		Fondement de la logique contractuelle	3	CM